

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir de prendre note de cette question au nom des ministres.

LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION LE DAIN
QUANT À LA MARIJUANA—LES INSTRUCTIONS AUX
AGENTS DE LA COURONNE ET DE LA GRC

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Puis-je poser la question suivante au solliciteur général, monsieur l'Orateur? Étant donné que le rapport de la Commission Le Dain contient trois différents jugements ou recommandations, le solliciteur général a-t-il fait donner des directives spéciales aux agents de la Couronne qui sont sous les ordres du procureur général du Canada au sujet des peines spéciales, de manière à s'assurer que ceux qui sont déclarés coupables ou plaident coupables de possession ou d'utilisation de marijuana reçoivent une amende au lieu d'être envoyés en prison ou au pénitencier?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Non, monsieur le président, ce devoir appartiendrait au ministre de la Justice, mais je serais heureux de savoir laquelle des trois recommandations du rapport Le Dain est appuyée par l'opposition.

[Traduction]

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question qui est, je crois, du ressort du solliciteur général? A-t-on donné des directives spéciales à la GRC, qui a une compétence particulière dans le domaine du contrôle des narcotiques, leur demandant de ne plus utiliser les méthodes de dissimulation comme ils le faisaient autrefois pour obtenir des preuves entraînant la condamnation, surtout en ce qui a trait à la possession et à l'usage de la marijuana?

[Français]

L'hon. M. Goyer: Monsieur le président, le devoir de la Gendarmerie royale du Canada est de faire respecter la loi telle qu'elle existe.

LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE AYANT
TRAIT À LA MARIJUANA

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au président du Conseil privé.

Étant donné la réponse que vient de donner le solliciteur général, qui désire connaître l'opinion des députés de l'opposition sur le rapport Le Dain, j'aimerais demander au ministre si le gouvernement a l'intention de présenter bientôt un projet de loi à la Chambre, afin que les députés puissent se prononcer sur ce rapport.

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Non, monsieur l'Orateur.

M. Valade: Pourquoi pas?

* * *

LES ÉLECTIONS

OTTAWA-CENTRE—L'ÉLECTION PARTIELLE

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Je vais essayer de la poser en toute sincérité.

[M. Woolliams.]

Des voix: Oh, oh!

M. Baldwin: Étant donné la nomination récente au Sénat d'un ancien membre distingué de la Chambre, le premier ministre peut-il assurer à la Chambre que l'on prendra des mesures pour que l'élection partielle à Ottawa-Centre soit tenue en même temps que les élections partielles à Bonavista-Trinity-Conception et York-Ouest?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): J'étudierai certainement cette possibilité, monsieur l'Orateur, et si le député prévoit d'autres élections partielles, je serai heureux de m'en occuper aussi.

* * *

LA SANTÉ

LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, je comptais bien pouvoir poser ma question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, mais comme il n'est pas ici, il me sera sans doute permis de la poser quand même, quitte à ce qu'un député ou un ministre l'accepte comme préavis. Compte tenu de l'importance qu'accorde la Commission Le Dain à l'alcoolisme comme problème d'envergure au Canada et étant donné, d'autre part, que le gouvernement fédéral touche un revenu net de plus de 1 million de dollars découlant de la vente des alcools, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social va-t-il mettre sur pied un programme fédéral visant à combattre l'alcoolisme?

M. l'Orateur: Il semble que la question soit à l'étude aux plus hauts niveaux. Le député de Spadina veut poser une question supplémentaire, je crois.

* * *

LA JEUNESSE

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LE REFUS
D'UNE SUBVENTION À L'UNIVERSITÉ DE TORONTO POUR
LA MISE AU POINT D'UNE VOITURE ÉLECTRIQUE

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au très honorable premier ministre une question qui se rapporte à la motion que j'ai présentée tout à l'heure. Il s'agit du programme Perspectives-Jeunesse. Pour quelle raison a-t-on refusé la demande de l'Université de Toronto, qui sollicitait des fonds destinés à terminer la construction d'une voiture à l'électricité, ne causant pas de pollution, avec l'intention de participer au concours de créations de véhicules urbains, qui aura lieu à Michigan en août prochain?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je ne suis pas certain que les députés puissent poser des questions au sujet des nombreuses demandes en vertu de ce programme qui n'auraient pas été acceptées. Celle-ci se rapporte à un cas spécial et le premier ministre voudra peut-être y répondre.